

RAPPORT N° 432 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 24 MARS 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 17 au 23 mars 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins sept (7) personnes ont été assassinées dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi le cas d'un (1) agent de Helena Hotel qui a été torturé par le commissaire régional de la région Centre de police dans la ville de Gitega, le cas de deux (2) personnes qui ont été arbitrairement arrêtées et détenues en mairie de Bujumbura ainsi que celui de deux (2) personnes qui ont été enlevées en mairie de Bujumbura et dans la province de Cibitoke.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la matinée de dimanche 17 mars 2024, le corps sans vie d'un homme connu sous le nom de Claude Nduwayo a été retrouvé dans un champ de riz sur la colline de Murengeza de la commune de Mpanda, en province de Bubanza (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, les circonstances et les auteurs du meurtre de Claude Nduwayo, qui faisait le commerce ambulante de samboussa et de toffee en commune de Mpanda, n'ont pas été identifiés.

- Dans la nuit de dimanche 17 mars 2024 vers 23 heures, un membre de la ligue des jeunes Imbonerakure¹ connu sous le nom de Claude Nahayo a été étranglé par d'autres Imbonerakure sur la colline de Murengeza de la commune de Mpanda, en

¹ Ligue des jeunes affiliés au parti CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie).

province de Bubanza (nord-ouest du Burundi) et a succombé à ses blessures une heure plus tard après avoir été évacué à l'hôpital de Mpanda.

Selon des sources locales, Claude Nahayo, père de trois enfants, avait passé la journée dans une réunion du parti CNDD-FDD à Mpanda avant d'aller partager un verre avec ses camarades dans un bistro de la localité. Il est tombé dans une embuscade d'autres Imbonerakure au moment où il rentrait à son domicile.

- Dans la matinée de lundi 18 mars 2024, le corps sans vie d'une jeune fille connue sous le nom d'Emelyne Nishimwe, âgée de 17 ans, a été découvert décapité à proximité d'un hôtel sur la colline Nyamyeha de la commune de Bukinyana en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, Emelyne Nishimwe a été décapitée après avoir été violée par ses bourreaux qui seraient parmi des Imbonerakure de la localité. Le corps amputé de tête a été enterré le même jour sur l'ordre de l'administrateur communal, après des opérations infructueuses pour retrouver la tête de cette jeune fille.

SOS-Torture Burundi a appris que quatre jeunes Imbonerakure ont été arrêtés dans le cadre d'une enquête qui a été ouverte par la police pour identifier les auteurs de ce crime ignominieux.

- Dans la matinée de lundi 18 mars 2024, deux corps sans vie d'hommes non identifiés ont été retrouvés au bord de la rivière de Rusizi séparant le Burundi de la République Démocratique du Congo (RDC), au pied de la colline de Ruhagarika de la commune de Buganda, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, les auteurs et les circonstances du double meurtre n'ont pas été éclaircis.

- Dans la nuit de mardi 19 mars 2024 vers 23 heures, un jeune homme connu sous le nom de Thierry Ndayikeza, âgé de 24 ans, a été tué à bout portant par un groupe de policiers sur la colline de Gitora de la zone de Mureha, en commune de Bugendana de la province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des témoins, non loin d'une position policière, le bourreau a obligé Thierry Ndayikeza de s'agenouiller avec deux autres jeunes, David Baravuga et Fulgence Nkurunziza, au moment où ils rentraient à leurs résidences, après quoi il a immédiatement ouvert le feu sur la victime qui a été touchée au ventre et a succombé sur-le-champ tandis que ses compagnons ont pu échapper de justesse.

Les mêmes sources ont précisé que des habitants en colère se sont soulevés en masse et voulaient s'affronter aux trois agents de police de cette position qui se sont plutôt réfugiés dans une coopérative d'épargne de la localité.

- Dans la journée de mercredi 20 mars 2024, le corps sans vie de Nestor Ntawunkiza a été retrouvé dans des latrines au quartier de Ruziba de la zone de Kanyosha, en commune de Muha de la mairie de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de Nestor Ntawunkiza, un chauffeur de taxi Probox (IA 5976 de plaque d'immatriculation) qui était porté disparu depuis le 14 mars 2024, a été retrouvé au domicile d'un des suspects dans le cadre d'une enquête sur un autre chauffeur de taxi, Emmanuel Ndagijimana, dont le corps a été également retrouvé à Ruziba le 11 mars 2023 quelques jours après sa disparition forcée depuis le 7 mars 2024.

SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence des assassinats de personnes ciblées à travers plusieurs localités du pays, plus particulièrement en province de Cibitoke. Elle demande des enquêtes approfondies et impartiales pour identifier les auteurs de ces crimes et les punir conformément à la loi.

2. Atteinte au droit à l'intégrité physique (cas de torture)

- Dans la matinée de lundi 18 mars 2024, Barcy Tazira, un des agents de Helena Hotel dans la ville de Gitega (centre du Burundi), a été gravement torturé par le commissaire de police dans la région Centre, le colonel de police Jérôme Ntibibogora.

Selon des témoins, Jérôme Ntibibogora s'est rendu à cet hôtel situé au centre-ville de Gitega pour prendre son petit-déjeuner et, après avoir passé sa commande, il s'est perçu d'une variété de jus mis à l'écart et réservé aux participants à un séminaire qui se tenait dans un des locaux de l'hôtel. C'est alors que Jérôme Ntibibogora a demandé à Barcy Tazira de lui apporter le jus en question. Ce dernier lui a vainement expliqué que le jus qu'il demandait ne pouvait pas lui être servi parce qu'il était déjà réservé aux participants à ce séminaire.

Les mêmes sources ont précisé que, blessé dans son amour propre car il ne s'attendait pas à une telle contrariété, Jérôme Ntibibogora a, dans un élan de colère, appelé ses AT (agents de transmission) et leur a intimé l'ordre de se saisir de Barcy Tazira. Ils l'ont aussitôt ligoté et trainé par terre avant de le conduire au bureau du Service National de Renseignement de Gitega pour des séances atroces de torture. Il a en effet reçu plusieurs coups violents de matraque notamment au niveau des fesses de telle manière qu'il ne pouvait plus s'asseoir.

SOS-Torture Burundi a appris que la victime a été relâchée le même jour sur l'intervention du gérant de Helena Hotel et qu'il lui a été accordé un congé pour aller se faire soigner.

Elle déplore le comportement criminel du colonel de police Jérôme Ntibibogora, bien connu pour ses exactions partout où il a travaillé, qui demeure impuni malgré l'existence de preuves accablantes des violations dont il se rend régulièrement coupable.

3. Atteintes du droit à la liberté de mouvement : arrestations et détentions arbitraires

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi a révélé qu'un ressortissant rwandais connu sous le nom de Jean de Dieu Habiwaremye a été arrêté par des agents du Service National de Renseignement (SNR) le mercredi de la semaine passée 13 mars 2024 au moment où il entrait au Burundi en provenance de la ville de Kigoma en Tanzanie et il est depuis détenu au cachot de ce service. Jean de Dieu Habiwaremye est un technicien expérimenté dans l'énergie solaire qui a exécuté au Burundi depuis 2014 plusieurs marchés relatifs aux installations des panneaux photovoltaïques.

Selon des témoins, le dimanche 17 mars 2024, des agents du SNR ont ramené Jean de Dieu Habiwaremye à sa résidence sise au quartier de Kinanira pour y effectuer une fouille-perquisition avant de le reconduire au cachot.

SOS-Torture Burundi demande le respect des dispositions pertinentes du code de procédure pénale relatives à la conduite de l'enquête préliminaire et à la garde à vue.

- Dans la journée de mercredi 20 mars 2024 à 11h 28 min, le Dr Pédiatre Patrick Bitangumutwenzi à la Maison Médicale de Bujumbura, a été arrêté sous forme d'enlèvement par des agents du SNR alors qu'il se dirigeait vers son cabinet privé situé dans la zone de Rohero, en bas de l'hôtel Emeraude.

Selon des témoins, une camionnette Toyota Hilux blanche aux vitres teintées avec D3980A comme plaque d'immatriculation a coupé la priorité au taxi à bord duquel se déplaçait le Dr Patrick Bitangumutwenzi vers son bureau. C'était sur l'avenue de l'Université au niveau de l'école Saint Michel Archange dans la zone de Rohero de la commune de Mukaza, en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi). Il a été conduit au cachot du quartier général du SNR à Bujumbura.

Des sources locales ont précisé que le Dr Patrick Bitangumutwenzi aurait été arrêté à la suite d'un message émis dans un groupe WhatsApp regroupant certains médecins de l'intérieur comme de l'extérieur du pays, en rapport avec les restes des corps des victimes des massacres de 1972, qui a suscité le courroux de certains membres de ce groupe.

4. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Dans la nuit de dimanche 17 mars 2024 vers 23 heures, Melchior Ndikumana (âgé de 53 ans), enseignant à l'Ecole fondamentale de Ndava située sur la colline et zone de Ndava, en commune de Buganda de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi), a été enlevé de son domicile sis à la même colline par des militaires du service de renseignement (G2) qui l'ont embarqué à bord d'une camionnette double cabine de la Force de Défense Nationale du Burundi (FDNB) vers une destination inconnue.

Selon des témoins, des militaires ont fait irruption au domicile de Melchior Ndikumana, père de 5 enfants et âgé de 53 ans, qui était déjà endormi avec sa famille et l'ont forcé à ouvrir la porte de la maison. Ils ont alors battu la femme et les enfants avant de se diriger vers la chambre à coucher pour chercher Melchior Ndikumana qu'ils ont embarqué, vêtu uniquement de son sous-vêtement.

SOS-Torture Burundi a appris plus tard que Melchior Ndikumana avait été conduit au cachot du renseignement militaire (G2) à Bujumbura et qu'il a été relaxé dans l'après-midi de jeudi 21 mars 2024.

Elle dénonce la pratique des arrestations arbitraires opérées sous forme d'enlèvements par des services de l'Etat et demande de toujours faire respecter les dispositions pertinentes du code de procédure pénale en matière de privation de liberté.

- Dans la matinée de mercredi 20 mars 2024 vers 7h45 min, Emmanuel Niyongabo, agent de l'Office Burundais des Recettes (OBR) dans l'Agence de Développement du Burundi (ADB), a été enlevé par des agents du SNR à Gasenyi en mairie de Bujumbura, au niveau de l'endroit appelé « Chez Johnson », en haut du Centre Neuro-Psychiatrique de Kamenge (communément connu sous le nom de « Chez Le Gentil »).

Selon des témoins, Emmanuel Niyongabo a été arrêté juste après avoir déposé sa sœur malade par des individus en uniforme de la Police Nationale du Burundi (PNB) et a été embarqué vers une destination inconnue à bord d'un véhicule ayant le numéro d'immatriculation E0529A du commissariat de Gatumba en province de Bujumbura. Le véhicule d'Emmanuel Niyongabo a été également emporté par les ravisseurs.

Les mêmes sources ont précisé qu'Emmanuel Niyongabo aurait été arrêté à cause de son plaidoyer en faveur de plus de 2850 propriétaires des parcelles de Gasenyi-Nyakabondo qui ont été expropriés par l'Etat avant l'allocation des indemnités justes et préalables.

SOS-Torture Burundi dénonce l'arrestation arbitraire d'Emmanuel Niyongabo et le retard excessif dans l'allocation d'indemnités qui auraient dues être versées depuis 2016. Elle demande au gouvernement burundais de vider, conformément à la loi et dans les meilleurs délais, la question d'indemnisation des habitants du quartier de Gasenyi-Nyakabondo qui vivent dans une précarité inouïe.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.